

CARLTON SAMUELS: Bonjour, nous sommes réunis pour le séminaire WHOIS d'ALAC, nous avons beaucoup de personnes présentes sur cet appel, et je passerai la parole pour Gisella pour qu'elle s'occupe des affaires normales des appels.

GISELLA GRUBER: Merci Carlton, on va ajouter cette liste d'appel. Je vous rappelle que nous avons interprétation française et espagnole, donc je vous souviens de dire vos noms avant de parler pour que les interprètes identifient les canaux et pour la transcription. Attendez s'il vous plaît jusqu'à la fin de l'appel des orateurs pour faire vos questions. Donc je voudrais en même temps de mettre mon volume en muet pour que vous n'allez pas parler et rappeler vous donc de mettre vos écouteurs en muet, et si vous n'allez pas parler mettez votre micro en muet. Merci Carlton jeteur repasse la parole.

CARLTON SAMUELS: Merci Gisella, bonjour à tous encore une fois je suis le président du groupe WHOIS de At-large est membre d'ALAC, notre but pour cet appel et nous allons passer les notes de ces discussions au tour de ce sujet à la fin. Nous allons commencer de temps avec les aspects basiques de notre WHOIS, en un des contrats et des accords de politique de consensus, ICANN à exiger que les registres et le bureau de l'enregistrement rassemble et publie les données WHOIS. Donc dans le contexte d'ICANN WHOIS est un service xxx, le niveau le haut niveau de bureau d'enregistrement est inclus dans les accords RAA en vigueur et dise ce que WHOIS devrait être et comment ça devrait se passer, les bureaux d'enregistrement doit rassembler les données WHOIS selon le contrat, et doit publier ses données pour attrapèrent le service ou alors sur un site interactif.

---

*Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Que ce soit clair dans les bureaux d'enregistrement rassemble beaucoup de l'information des bureaux d'enregistrement, et c'est une exigence qui rassemble simplement quelques aspects spécifiques et des données qui s'appellent les sept WHOIS, et c'est dans l'article 3.3 des RAA. La liste est donc exigée au bureau d'enregistrement et rassemble et publie les données des noms enregistrés, les noms des registres et puis l'identité des registres ans et les données WHOIS et la déchéance de cet enregistrement, le nom et l'adresse postale de la personne qui a enregistré seulement, l'e-mail et le numéro de téléphone et le fax et le contact technique et les coordonnées pour les contacts administratifs, il s'agit des données WHOIS actuelles. Cet ensemble de données WHOIS devrait être disponible pour le public général, c'est la politique en vigueur.

Au niveau des registres, les registres doivent rassembler certaines pièces de données. Il y a deux sortes de données qui sont rassemblées pour les registres, il y a des registres qui ne rassemblent que les données d'enregistrement et de la personne qui a fait l'enregistrement et puis il y a des Registres avec des informations sur les personnes qui ont fait l'enregistrement a des contacts administratifs et techniques pour l'enregistrement. C'est les registres xxx, au niveau du bureau d'enregistrement il y a beaucoup d'exigence est un problème de conformité, les données rassemblées devraient être publiées contenues l'obligation contractuelle. Donc ça a trait dont la façon de cette exigence devrait être contrôlée du point de vue de la conformité, et donc c'est le long d'une période de temps et si les données du registre et du bureau d'enregistrement, qui sont utilisées ou qui ont été utilisé pour d'autres fins qu'elle ne devrait pas avoir l'être, mais ça va changer ce que vous voyez c'est le rapport pour la GNSO pour les exigences au bureau d'enregistrement qui ont été rédigés par Dave Piscitello, Liz Gasster, c'était un très bon panorama du WHOIS et ils ont spécifié les utilisateurs corrects et les abus de WHOIS.

Donc ce que il est important ici et que vous sachiez que l'objectif original des données whois c'est d'avoir des directions qui soit utilisées

seulement à ces fins. Le problème de WHOIS a été très sérieux à ICANN et ça nous préoccupe et je voudrais qu'on passe maintenant dans ce que on n'a vu dans ce dernier rapport, et que en a fait une affirmation d'engagement qui est un accord entre ICANN et le gouvernement d'états unis sur ce qui devrait se passer pour que ces aspects qui n'était pas contrôlés par le gouvernement.

Le AOC demande à ICANN de rédiger ce problème de WHOIS, et donc on a créé une équipe de révision et en a passé beaucoup de temps à examiner ce problème de WHOIS, est en a donc rédigé un rapport qui est le rapport final qui s'en les 07 recommandations pour WHOIS, entre sections ces recommandations la première était que WHOIS devrait être stratégique et que ça devrait donc être traité ou abordé en tant que session spécifique. Une partie du vote n'était pas d'accord là-dessus parce que ce long des résolutions du directoire en novembre dernier, ils se sont mis d'accord et ils ont demandé au PDG de former un comité qui examine de façon compréhensive les problèmes de whois et ils ont résolu en même temps que la politique WHOIS actuel devrait être mis en vigueur et respecter, c'était une résolution du directoire.

Les nouveaux accords pour le registre en déjà été discuté pendant quelque temps, et en a décidé de faire certaines modifications est l'une de ces modifications est la précision WHOIS, on sait qu'il y a eu des plaintes par rapport à WHOIS en fait que ce n'est pas réussi, dans leur nouvel RAA est en train d'être négocié en ce moment, et c'est une approche d'évaluer la façon de XXX, je voudrais que vous faisiez attention en nouvelle conception autour de ces nouvelles ces nouveaux documents auxquels on pourrait accéder sur le site Web.... Les nouveaux accords pour les registres pour les nouveaux gTLDs devraient être des registres épées parce que ça devrait être simplement sur des informations de registres, et si vous voyez le point 2.5 de l'accord vous verriez que les exigences pour les nouveaux gTLDs ainsi que les spécifications pour cet accord qui en détail comment devrait être l'ensemble des nouveaux accords pour les données de WHOIS qui sont en train d'être inclus dans le modèle épais.

---

---

Alors, comment continuer. Le groupe de travail xxx est prêt pour commencer à travailler, et particulièrement pour At-large le plus haut niveau d'attention va être sur les données WHOIS qui seront disponibles au public. Il s'agit de la question At-large, donc ils demandent donc les utilisateurs finaux ne se voient pas en désavantage par rapport aux données WHOIS public. Il me semble que c'est l'élément le plus important pour l'accord At-large, et on essaiera donc de voir ce que il va se passer avec les nouveaux gTLDs, je ne sais pas si vous entendez par ce que j'ai perdu la connexion, allô allô vous m'entendez?

ALAN GREENBERG:

Oui Carlton on vous entend.

CARLTON SAMUELS:

Merci, ma connexion n'est pas bonne et je ne peux pas me connecter et non seulement je ne réponds pas parce que je suis en muet. Bien on reprend ce que on est en train de dire, l'intérêt de At-large et d'avoir des données WHOIS qui sont disponibles pour le public et en tant que membre du groupe de travail dont la révision de WHOIS, je voudrais assurer que ce soit préservée et que ce soit les informations que j'ai reçues en tant que représentant de At-large, je passe maintenant la parole à Jim Galvin de SSAC qui viens parler de WHOIS dans le contexte de la stabilité et la sécurité...

JIM GALVIN:

Vous m'entendez?

CARLTON SAMUELS:

Moi je t'entends mais je ne sais pas si le reste du monde ne vous entend.

JIM GALVIN:

Donc je vais continuer. Alors je vous remercie pour cette occasion et je vais parler de certaines déclarations de SSAC par rapport au WHOIS je commencerai par des documents 51, des documents où SSAC parlait de la structure de WHOIS, le but de ce document était de montrer que les gens pourraient faire du terme WHOIS pour parler de trois choses différentes en fait. Et notre but était d'identifier tout cela de façon indépendante et d'identifier de quoi il parlait la plupart des gens, je crois qu'ils ont publié 54 il vient de le mettre dans l'écran mais je parle de SSAC 51. Dans ces trois choses sont les données d'enregistrement, les protocoles et les services du directory

WHOIS Est interne, donc on devrait se servir simplement pour parler du protocole. Ces données d'enregistrement sont bien sûres l'ensemble d'éléments pour donner un nom de domaine, eh bien nous avons des services du directory pour discuter l'accès et qui accède à quoi et pourquoi. Je passe maintenant pour parler des données d'enregistrement des noms de domaine et c'est le SSAC 54, et SSAC a essayé de présenter cette question du propos et le but de cet enregistrement, et lorsque en mention de cette question en demande quel est le modèle que vous allez vous servir. SSAC a décidé que en moins on devrait décider de pourquoi xxx qu'on les a pour soutenir la xxx des noms de domaine. Bien sûr en a d'autres buts possibles mais c'était la page à partir de laquelle on a choisi de travailler pour avoir un endroit concret pour crier le modèle que l'on a proposé pour représenter les données d'enregistrement, on a vu s'il y a eu différentes sortes d'enregistrement et les catégories les plus grandes et les ccTLDs et même dont sept diffusions les données rassemblées est la raison pour laquelle on verra semble, normalement c'est pour avoir davantage de cohérence entre les gTLDs et l'avantage de variétés entre les ccTLDs. On proposé un modèle pour représenter les données d'enregistrement sur la base des événements utiles des noms de domaine.

---

Le document qu'on a produit par la suite été SSAC 55 de WHOIS, et les commentaires de SSAC au commentaire de l'équipe de révisions d'études de révision, on a créé un document et on la passer au commentaire de l'équipe de WHOIS, et je vais donc reprendre dans le sens contraire et je vais parler de ce qui s'est passé, et on a pris les recommandations de l'équipe de révisions de WHOIS, et en a fait des commentaires par rapport à ces recommandations, et on a rassemblé des commentaires selon leurs priorités des restes des documents, et on a raconté pourquoi est-ce que on m'a dit et en a soutenu bien sûr les recommandations de l'équipe de révisions de WHOIS. On a pris spécifiquement une recommandation qui semble être abordée pour soutenir ces discussions de WHOIS, et des discussions par rapport au but des données d'enregistrement, et la question donc ses qui devrait accéder à quoi et pourquoi. On a créé des documents qui sont intéressants mais qu'on ne va pas mentionner maintenant, je suis sûr que vous avez lu ce document si vous avez été partis de la discussion de WHOIS depuis longtemps, et je suis sûr que vous êtes reconnaissants pour cette analogie.

Mais je pense que cette recommandation enceinte répond à cette question des données en service du directory par rapport à ce qui devrait être accédé et pourquoi. Ces lunes des motivations principales pour ce groupe qu'ICANN a créé pour aborder exactement les questions. Est donc quand membre de SSAC je dirais qu'on apprécie cet geste de ICANN d'aborder ce problème est bien sûr on essaie de faire un suivi de près de tout ce travail, et mon dernier commentaire emphatique vise à faire savoir que quand vous avez été dans ce sac 51 par rapport à la structure de WHOIS, SSAC est en train de préparer un commentaire sur la structure pour la validation des données d'enregistrement et on espère pouvoir profiter avec la meilleure discussion qui sont en train d'être mené, et les données bien sûres pour aborder directement la question technique de ce que ces valider des données et pourquoi on le fait, et puis vous allez vous êtes tendre sur comment faire cela, et comment ça pourrait être effectif. J'espère que ça sera disponible dans peu de temps, je suis sûr que ça sera avant la

---

réunion de Pékin. Donc il faut voir des bonnes informations au lieu de se presser pour arriver à une date échéante, et que vous sachiez jusque-là que simplement c'est un panorama collectant et on va publier un commentaire qu'on espère qu'il sera utile pour la communauté. Donc voilà les commentaires et les déclarations SSAC, je suis prêt à répondre à vos questions dans le moment donné merci...

CARLTON SAMUELS:

Merci Jim, maintenant nous sommes dans les interactions des différentes xxx un droit de l'écran, maintenant je ne vois rien mais je pense que xxx. (Muet) d'une manière un peu plus xxx dans ce que nous faisons en termes de xxx. Dans l'opinion nous cherchons un équilibre entre ce qu'il faut faire pour avoir la stabilité de l'Internet, et ce qu'il faut faire pour prévenir l'abus. Donc nous voyons ce que nous pouvons faire avec WHOIS, nous pouvons faire une impression mais tout nos données sont privées comme dans le bureau d'enregistrement il y a un mandement, mon adresse et mon numéro de téléphone etc. ou nous pouvons xxx cette privacité qui n'est pas contrôlée ou nous pouvons attendre les élections que les bureaux d'enregistrement, et donc nous voulons protéger la stabilité et la sécurité de l'Internet et s'il y a un problème il faut trouver quelqu'un qui le règle. Cela permet des actions problématiques comme je l'ai dit. Je parle seulement des politiques du personnel et ce qu'il reste et ce que nous pouvons aborder, mais je parle aussi des groupes en danger ce qui inclut les refuges des amuseurs, j'ai été personne ayant été préoccupé par rapport à l'accès, qui est à la charge des groupes des enfants de l'école, cette information doit passer priver pour que la police ait le droit de la victime à cet te information, ce qu'il ne soit pas disponible pour tout le monde en termes de question de prix va citer nous voyons maintenant beaucoup de pays qui commence à développer des lois qui protègent les données personnelles et qui même protègent les données d'un certain xxx, mais le WHOIS n'est pas un élément de mécanismes pour faire cela, même par rapport aux problèmes xxx de registre air dans un pays qui a

---

d'énormes de protection des données, xxx après que on été xxx, alors xxx il faut organiser tout cela alors à fin xxx.

La dernière chose que je voulais mentionner ici c'était par rapport à ce qui se passe à xxx, nous avons eu un événement où on a étudié par rapport aux nouveaux gTLDs, c'est un problème qui doit être résolu en termes des services de directoire et pour l'introduction de registraires dans la directive européenne ou une autre directive nationale qui devrait faire une prospection possible dans le domaine de registration qui serait sous le contrôle du bureau d'enregistrement qui serait dans une autre xxx, c'est un problème que les gens vont nier par ce que il n'y en aucun bureau d'enregistrement. Je pense que nous avons beaucoup à faire par rapport à la protection et aux équipes et je suis très contente que nous sommes en train de de nous occuper de cela, je pense que nous avons besoin de plus de politique pour haïkaï et pour la privacité, et peut-être que le prochain élément serai d'aborder ce problème complexe.

La dernière chose que je voulais dire c'est qu'ICANN n'a pas pu résoudre le problème de whois qui vient de puis toujours, nous n'avons pas pu résoudre le conflit entre les droits protégés par la police, les droits de la protection privée dans les autres domaines. Le fait que nous commençons à le faire ici et déjà positive merci beaucoup. Vous avez cinq minutes pour parler à ce que vous pouvez vous maintenir aux cinq minutes dont vous avez été assignés.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci Carlton, est-ce que vous m'entendez? Je suis Ivan et je suis à Toronto et je suis le vice-président de xxx de l'Amérique du Nord ERAALO, NARALO et je vais parler des confiances privées, c'est une source très importante pour l'embarras pour ICANN et pour le bureau d'enregistrement, c'est quelque chose qu'on devrait supposer et ce que il n'est pas le cas, et je voulais parler du problème de la liberté d'accès et la formation et le contenu. Au niveau théorique ICANN xxx a été



diminué, c'est une raison pour pouvoir avoir l'information du contenu fiable et utile c'est très important. En même temps je pense qu'il y a moins de liaison entre les noms de domaine et la privacité, par exemple normalement le groupe de xxx si leurs identités étaient trouvées mais ils peuvent parler et nous pouvons les protéger, les noms de domaine ne sont pas une partie de droit à savoir liberté d'expression. Avoir un nom de domaine ce n'est pas un élément nécessaire obligatoire pour parler, le fait que les demandes de troisième niveau sont utilisées dans ICANN c'est une condamnation de la capacité d'utiliser le nom de domaine pour protéger la privacité, alors il y a quelques problèmes ici comme j'édite déjà la privacité doit être protégée xxx pour le domaine public, c'est ironique que un domaine qui est un très bon exemple pour les bureaux d'enregistrement ne soit pas dirigé par ICANN.

CARLTON SAMUELS:

Merci Evan, la prochaine et Michele Neylon vous avez la parole.

MICHELE NEYLON:

Une excuse je crois que j'ai été en muet, de mon point de vue xxx par rapport à la différence entre les données de WHOIS par rapport à ce que on montre, notre perspectives et que dans le monde actuel il y a un grand problème parce que nous sommes obligés de quoi refléter les lois européennes et de violer les lois européennes, et que nous sommes dans un problème d'ICANN bien sûr, je suis un membre du groupe d'experts du directoire c'est une version plus brève et abrégée mais nous devons avoir un cycle pour cela, il faut aborder ce problème par rapport à la divulgation de données. Nous voyons que nos clients veulent enregistrer le nom de domaine pour de différentes raisons, pour des entreprises, pour l'ordre personnel, pour avoir une liberté d'expression, et comme Avri vient de nous faire connaître je dois être en désaccord, mais comme Evan nous pouvons jamais être en accord avec cela.

---

Mais ce que les données correctes accueillent dans notre partie du monde sait qu'on oblige le registre à faire des contacts pour chaque registraire xxx. Personnellement je n'aime ce terme par ce que ces trop linéaires, ce n'est pas quelque chose qu'on pratique, quelque chose d'un peu imprécis comme par exemple si je dois en changer mon adresse je dois déménager, pour combien de temps les données sont imprécises, ce qui est par rapport à la globalisation et l'internationalisation beaucoup de nous devons donner des codes de postal par ce que tout le monde xxx mais ce que il n'est pas le cas, comme Jordi qui était dans d'autres phases, il y a une différence entre les données des WHOIS pour les sites personnels et pour les sites appropriés, il y a la différence en Europe où il faudrait avoir xxx, maintenant ce n'est pas le cas. Je voudrais avoir chaque changement dans la politique étant le contrat pour refléter la loi nationale de la même manière, je veux dire qu'il ne devrait et en ne devrait pas aller aux tribunaux et à la justice pour chaque changement.

Ce que je crois est très problématique, je ne veux pas que ma compagnie soit la première a entamé une cause massive. Je vous rappelle que j'ai cinq minutes alors je passe la parole à Alan.

CARLTON SAMUELS:

Alan vous avait la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci Carlton je veux faire un commentaire sur ce que prédécesseur a mentionné, je suis d'accord par rapport à la privacité et je ne suis pas d'accord sur d'autres xx. Il ne comprend pas pourquoi les données sont dont les bureaux d'enregistrement s'ils sont publics, quel est le problème si nous changeons des résistions, nous allons adresser cela dans le groupe de travail. J'ai encore un terme à discuter et c'est pour aborder le problème de la privacité, je trouve que c'est très curieux par ce que xxx vend des prévision présumant pour la protection des

individus, selon la loi européenne il y a déjà des implémentations, ce que l'on appelait déjà différents mais il y a eu des implémentations qui continueront à avancer il faut optimiser tout cela quand il a dit Michele, on ne devrait pas être dans la justice à cause de cela et ce que je veux dire maintenant c'est parlé de la privacité, le groupe de révisions de whois a trouvé un groupe de définitions utiles et c'est que le service de la privacité xxx on inclut le nom correct et cela est visible sur WHOIS mais l'information des contacts, ils on le nom et les informations de tout cela sur le registre mais c'est qu'il est caché pour le public.

Ce concept existe depuis deux jours, tout le monde connaît pas avocat des corporations et les noms de domaine pour les clients, c'est tout à fait normal car c'est une pratique courante même avant que ICANN existe, le concept a été très utilisé par les RAA. ICANN malheureusement connaît ce problème depuis beaucoup d'années et n'a rien fait. Je pense comme des problèmes dans le procès qu'ils sont très abordés les problèmes que on connaît, et que nous avons peur d'aborder. Je n'ai pas la solution mais il faudra y penser par ce que ce n'est pas le seul cas de problème ou tout le monde connaît le problème personnes ne veut l'aborder, je suis prêt d'aborder le problème de privacité et des services de proxy, il faudrait y penser par rapport au xxx je n'ai pas beaucoup de temps alors j'attends vos questions merci.

CARLTON SAMUELS:

Merci Alan comme d'habitude, la prochaine version sur la liste est Holly.

HOLLY RAICHE:

Merci Carlton, je voulais parler de la précision et on a des conflits parfois de précision, on devrait ajouter ces concepts et les enregistreur doivent alors fournir leur données, on a déjà mentionné les RAA étant le point qui mentionne le point de vue du bureau d'enregistrement et on a des conflits et on essaye de se servir de ces données selon la qualité.

GISELLA GRUBER: Par dans je m'excuse en voudrais pas interrompre mes ans prépare interpréter parce que les interprètes ont du mal à comprendre ce que tu dis, est ce que tu peux parler un peu plus fort?

HOLLY RAICHE: Oui bien sûr je vais essayer de parler des 3.7 1 2 des RAA, et le point qui parle des questions commerciales et en a besoin de voir quels sont les termes de travailler sur la précision, elle en a fait des concessions je crois qu'on devrait donc peut-être penser à sa lorsque on parle de précision et de qualité de données. Le problème en fait est sur le point 3.7.8, qui sait que ce soit très difficile de respecter ces exigences par rapport à la précision, je voulais revenir sur ce qu'Avri Doria a dit et c'est la possibilité de Première différents accès aux données, et de l'accès à la précision et les règles de l'accès qui pourrait être une solution mais il me semble un essai un aspect compliqué et j'espérais avoir une solution et c'est le moment de le mentionner, est en attente des problèmes de précision et de qualité de données.

CARLTON SAMUELS: Merci Holly, on passe maintenant au participant suivant Et c'est Patrick.

PATRICK VANDE WALLE: Merci Carlton et merci à tous, est-ce que vous m'entendez? Ok donc je suis Patrick et je suis un ancien membre du comité de visibilité de ALA, et du comité de sécurité et de stabilité et de résidence, et je suis d'accord avec ce que il n'étendit les autres participants et je voulais dire que je suis complètement d'accord avec Avri Doria et les autres commentaires. Alors je voudrais simplement ajouter un commentaire et se pillèrent certaines personnes qui ont déjà parlé de vie privée et je voudrais dire constate c'est clair on est dans une situation difficile

---

aujourd'hui par ce que ces directives sont un peu daignent si je me trompe parce qu'ils auraient été rédigés en 1997 et c'étaient bien avant que l'Internet ne soit présente partout, et les directives actuelles sont régulées et interprétées de façon un peu différente aujourd'hui. C'est-à-dire que .ca et .org appartiennent à certains régimes et chaque régime dépend selon chaque pays et donc c'est compliqué parce qu'on n'a pas une organisation générale qui coordonne et mesure tout cela.

Cela va changer bien sûr dans quelques mois, et je pense qu'on a travaillé sur ces protections de donner et il y a des nouvelles lois qui vont entrer en vigueur, la commission européenne va aussi prendre des mesures contre les pays et même les pays du tiers-monde, cela veut dire qu'il va y avoir une approche globale et que les nouvelles lois vont permettre à toutes les compagnies procèdent les données des individus européens devront cesser aussi à tous les autres individus, c'est-à-dire que la commission européenne pourrait prendre des mesures contre un bureau d'enregistrement aux États-Unis, des clients européens ou même des gTLDs même si ils ne sont pas situés en Europe. Donc ça va être une innovation intéressante, et je voudrais aussi dire qu'on a parlé particulièrement sur le chat, on a parlé des données WHOIS qu'il devrait y avoir, et la question que je voulais poser est sur ce point la part ce que il y a des personnes qui ont dit comment il faudrait avoir un accès complet parce que ils ont un intérêt légitime. Donc la question qu'on devrait répondre je crois et ce que c'est d'avoir un intérêt légitime. On n'a pas de bonnes réponses pour cette question est votre réponse va dépendre de la personne que vous êtes, bien sûr sur le cadre du remplacement du protocole WHOIS sur la possibilité de différencier l'accès aux données, et je pense que ce serait intéressant de commencer dès maintenant à définir l'usage qu'on devrait accepter et quels seront les données qu'on devrait partager et aussi bien sur de créer un mécanisme actuel de ce que serait un intérêt légitime des groupes aussi qui pourraient accéder à ces données.

Et je voudrais dire aussi et souligné la raison à laquelle nous avons des études et que on a un tiers des enregistreur qui viennent du secteur

---

privé. Et c'est intéressant parce que on a plusieurs personnes qui parlent d'individus qui enregistrent des noms de domaine et qui disent que c'est une petite proportion significative des noms de domaine et que c'est une proportion assez haute, et ICANN rassemblait à peu près 1.5 MILLION dollars à travers les demandes de registre, ces demandes sont en payées par le registre à la fin même si le bureau d'enregistrement et le registre sont ceux qui payent mais 100 millions de dollars étaient le total et 23 millions c'était la somme qui venait des enregistreur privés.

Donc ma question est si ces personnes ne peuvent pas réviser ces 23 millions de dollars qui vont entrer dans les coffres d'ICANN, comment est-ce qu'ils vont faire pour tout contrôler, et puis en dépit du budget et du point d'ICANN ceux qui vont devoir présenter à travers la GNSO et ALAC. Et finalement je tiens la prochaine révision des RAA, ICANN devrait essayer de nous fournir un contrôle sur le WHOIS parce que cela c'est un problème très sérieux et en a plusieurs études que les fournisseurs de proxy et le fournisseur de xxx pourrait se voir dans de gros problèmes pour accéder aux données, et c'est ça le problème les gens ne peuvent pas se servir du système qu'on fournit, la communauté doit être capable d'avoir un mécanisme pour accéder à ces données à travers le fournisseur de vie privée sur un processus bien sûr. Merci, merci Monsieur le président. Je recevrai vos questions à fin de la discussion.

CARLTON SAMUELS:

Merci Patrick, c'est xxx qui prend la parole, et le présentateur de cette Garth Buren, merci c'est Garth qui prend la parole.

GARTH BRUEN:

Merci a tous de m'avoir invité à parler, je voudrais xxx quelque chose, peut être vous ne voulez pas entendre, et je suis content de vous voir durant ICANN, au de l'abstinence d'ICANN, mais en fait il ne faut pas xxx

cela, afin de parler sur l'article 3, 7 et, 8, l'équipe de la maison de xxx, a saisi le même raisonnement, et ce que l'on comprend en fait xxx au terme de précision, parce que ils n'ont pas compris la façon de bureau d'enregistrement de travail, on peut seulement xxx de la précision de l'affaire.

Donc, on devrait avoir plusieurs options pour répondre a cette question, et on l'avait dans certains études, c'est que le contrat ne peut pas être négligé, dans ce cas la on n'a pas assez de poids, pour répondre a ces questions, xxx ce qu'il n'est pas, même si on peut décider quelque chose comme xxx, on ne peut pas ignore les problèmes, et donc xxx a tel qu'il est aujourd'hui ne peut pas être exigé, on pourrait faire tout ce qui est important et précis, et ça n'a pas toujours fonctionné.

En même temps, au delà des utilisateurs commerciaux, aux individus qui enregistrent au nom de domaine, xxx des secteurs privés, et qui exige qu'on respecte leur vie privé, xxx il y a une question de propriété de nom de domaine, qui xxx, et qui a un grand poids, par rapport a une question ou une autre, on peut dire qui a des personnes qui enregistre de mauvais noms de domaines, pour des mauvaises raisons, et on peut dire que c'est un xxx, pour des différentes raisons, ou différents buts, et il s'agit des personnes que l'on parle de l'imprécision de xxx, et celle qui préoccupe le plus, des personnes qui travaillent dans la sécurité d'internet, ou dans des agences de respect de la loi, et on général n'ont pas d'intérêt a cet aspect de la précision.

On parle de groupe de personnes prisent d'exclusive, et les intellectuelles qui veulent ce faire du bien de xxx, et cela xxx ICANN, vouloir exiger ces règles tel quel sont, et c'est un gros problème.

Dans les commentaires de vos participants, ils ont mentionné cette question, et en fait le problème ici et que, dans plusieurs cas pour les, et les problèmes que pour les bureaux d'enregistrement, c'est un outil d'avoir xxx, je ne veux pas être trop directe, mais c'est ça mon opinion.

CARLTON SAMUELS:

En ce moment on va répondre aux questions, et bien sur a travers des discussions avec les personnes qui écoutent, je voudrais parler d'avantage des deux questions qu'on a mentionné, c'est l'accès différencier aux données, je voudrais savoir les opinions de tout le monde, et aussi le respect de la loi, et cet article, 3.7.8, et xxx pour exiger le respect de la loi.

Je ne suis pas très bon avec Adobe-connecte, xxx qui lève la main, on passe la passe la parole, posez vos questions.

La première main levé c'est de Yaovi, vous avez la parole.

YAOVI ATOHOUN:

Vous m'entendez bien? je n'ai plus de questions, mais je vais faire des commentaires, par rapport a xxx qu'on a organisé ce xxx est très important pour tous les utilisateurs, pas ceci qu'on va parler des problèmes, on ne peut pas suivre, mais on veut xxx, vous m'entendez mieux? Vous avez de l'xxx, on peut dire par exemple, on parle d'un contrat d'un an que ces personnes veulent, ou ces utilisateurs, et a la fin d'année leur contrat est fini.

On a besoin d'avoir d'avantage d'information par des utilisateurs xxx, et c'est un problème très important, oui vas y xxx.

CARLTON SAMUELS::

Mais la question xxx, et que les personnes qui composent le xxx, parce que une personne passe de contrat a une autre, on a cette question de donné, et cette question porte sur ce que vous avez mentionné au début, et comment les nouveaux gTLDs, en contacte avec les personnes, les registres, xxx, ce n'est pas comment cela va tester les personnes, et



ICANN travaille avec des entreprises, des personnes privés donc on va essayer de voir comment on va travailler avec tous.

Je ne vais pas répondre a ce point la de xxx, parce que quelqu'un d'autre va répondre dans les prochaines questions, alors on a maintenant Lutz, vous avez la parole.

LUTZ DONNERHACKE:

Oui merci, en fait je voulais simplement signaler, que les problèmes principaux, qu'on va avoir avec ce système, et qu'il est un peut improviser, ce n'est pas un système professionnel, on veut faire une base de données centralisé, et on essaye de fournir de l'accès pour le respect de la loi, et on veut des solutions détaillé, des lois détaillé pour ces problèmes, des lois sur la vie privé, qui pourrait être voter dans les prochaines mois, on devrait avoir une entrée dans la base de données, et servir de plein de données, et on voudrait que les données soit correcte dans une base de données centralisé, donc le problème central pour le moment, et que notre base de données n'est centralisé justement, et donc la sélection xxx est très simple, c'est qu'on a un registre xxx, selon un contrat des registres, et des bureaux, on devrait les écrire un rapport des données, et n'est pas après.

Donc on ne va pas voir des xxx, pour ces bureaux d'enregistrements, même si on avait ce système, on pourrait bien sur acquitter des lois locales à chaque système, donc on n'a pas un problème pour gérer, ou stimuler le rôle des lois dans une base de données centralisé, on pourrait avoir bien sur une situation différente, pour localiser, et centraliser les données.

CARLTON SAMUELS:

Merci Lutz, notre point de l'accès différencié, et un peu xx de la loi, bien sur et il parle aussi d'un lien entre les données le registre, et la précision

des données xxx, c'était très intéressant, j'espère qu'on puisse avancer la dessus, et en ce moment xxx va parler.

DON BLUMENTHAL: en fait, je n'ai plus la main levé, Carlton merci, bien, tout de suite.

CARLTON SAMUELS: Merci, j'ai vu sur l'agenda notre ordre du jour, quel était le sujet qui avait été donné à chacun, et on avait les mots précision de données, et exigence de contrat, qui est peut être pratique, et commercial de ce point de vue, merci Holly.

HOLLY RAICHE: Merci Carlton xxx de modèles d'enregistrement des noms de domaine, je pense qu'on pourrait reparler après que xxx sa question.

MICHELE NEYLON: Vous m'entendez?, je suis un peu mal à l'aise avec ce muet, et toutes ces touches pour tout faire, la question de Holly était comment on pourrait interpréter cette xxx, la dernière que je vois c'est très simple, quelqu'un présente une xxx, par rapport a cette précision, xxx qui ne parle pas anglais, c'était la manière le quel de dire, cette plainte était légitime, ou la personne perd son temps, qu'on doit une grande quantité des clients xxx on s'appliquait de voir une cotisation xxx, raisonnablement ce serait de rechercher, et de voir si c'était clairement incorrecte, ou si nous pouvons encore passer toutes les plaintes, ce qui ne peut pas être xxx d'ICANN, parce que c'est un contrat entre deux parties, une partie ne peut pas décider, non c'est a moi, cette exemple et comme les couples maries qui commence a faire les affaires ensemble, et six moi après ils divorcent.

---

Qu'est ce qui se passe dans l'entreprise, ce qu'ils reçoivent des xxx, des plaintes, quand l'autre se plaint, je ne peux pas, mais dans le cas dans les bureaux d'enregistrements si quelque chose n'est pas xxx, et nous pouvons agir, et nous le ferons, dans les xxx qualité, par rapport a la décision bon c'était très valide, si j'écris mal mon prénom xxx, mais est il une grande précision, il faut avoir un reproche raisonnable par rapport a cela, et par rapport a la question de xxx, xxx ICANN pour l'instant il n'y a pas si je comprends bien pour vérifier contre les précisions de régulation local xxx.

ICANN est l'entité qui sollicite la xxx, quelques opérateurs xxx, peuvent faire le control d'évaluation xxx avant le permettre xxx, par exemple dans le xxx qui s'est procédé dans la vérification et validation avec xxx, et il demande xxx de vérifier quelque chose par exemple des questions, comme comment vous obtenez votre argent, ou est ce que vous êtes xxx fédéral, je pense a la xxx, pas a la xxx, comme j'ai déjà dit si je reçois une plainte sérieuse, cela veut dire que je vais vérifier si il y a quelque chose impressive ou non, comme xxx je vais vérifier a quel registre nous avons des donnés complètes, et nous allons demander de corriger les donnés incorrecte, cela pourrait inclure l'élimination des noms de domaines, de mon point de vue nous voulons pas avoir des problèmes, parce que ça nous donne plus de mal de tête.

Quelle est la différence c'est 1euro, 2euro, ça ce n'est pas ou xxx notre argent, je crois que j'ai tout répondu, ça va merci xxx.

Nous avons deux minutes a Olivier, Olivier nous manque, nous devons être très xxx, Fatima vous avez la parole, est ce que Fatima parle a travers d'un interprète, pendant que nous attendons Fatima, xxx vous êtes la? Est ce que vous pouvez reprendre la question, par rapport au nom de domaine.

---

CARLTON SAMUELS: Oui merci, je viens de xxx quelque référence dernièrement, xxx ça veut dire donner un enregistrement au nom de domaine, xxx nous avons créé xxx, pour diviser la xxx en trois parties, on parle d'un modèle, et comment représenter les données d'enregistrement selon ce modèle.

YAOVI: Merci Carlton, Fatima est ce que vous êtes disponible maintenant? Les interprètes ne peuvent pas entendre Fatima, merci Alain est ce que vous pouvez parler des problèmes de xxx.

MICHELE NEYLON: Il y a une petite différence entre service de xxx, et service de xxx, est ce que vous pouvez l'aborder? Je pense que je vais xxx, les gens qui utilisent les termes comme le xxx, les groupes ont trouvé des différences de gestion pour ce type de service, je ne sais pas s'ils ont les bonnes décisions, mais il y a une décision utile, le service de confidentialité garantit la confidentialité, ils peuvent occulter quelque parties d'information, ils peuvent donner une partie de mot de passe, mais n'est pas l'adresse d'internet ou l'email, le service de Proxy xxx que l'on est, j'ai un commentaire additionnel, ce n'est pas seulement le cas de leur xxx, des fournisseurs des sites d'internet, et un an après ils disparaissent.

Typiquement dans ce cas, c'est que le fournisseur de service d'internet, sachant que le client n'était pas xxx un service de Proxy, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, à la fin ils peuvent le canceler ou le vendre ...etc., c'est une partie des questions, et cette question manque de clarté pour l'enregistreur, nous parlons de la registrent, qui nous a donné des informations.

Le problème du service de Proxy est xxx, peut être résolu si nous faisons bien notre travail, de l'autre côté aussi, pour le xxx des clients c'est un problème, et il faut travailler beaucoup pour le résoudre.

CARLTON SAMUELS: Merci Alain, je crois que c'est important que les personnes pensent à la différence, nous avons une question ici, je veux demander a Olivier, demande la parole, nous ne vous écoutons pas Olivier, il a disparu, peut être nous pouvons continuer, Fatima, nous avons une question dans le xxx, je ne peux pas le voir, je ne vois pas le xxx, je pense que Fatima peut parler maintenant, a travers l'interprète, Fatima est ce que vous pouvez parler?

JIM GALVIN: Merci d'abord, merci je suis Fatima pour ce xxx, qui est très intéressant, et je m'excuse de ne pas avoir participé, avant j'avais un problème avec ma ligne, je veux poser une question par rapport a la xxx des donnés, je m'excuse je me suis perdu, a qui est la responsabilité dans ce domaine xxx de terminer, sont opérés ou pas, c'est ça ma question?

CARLTON SAMUELS: Merci Fatima, est ce que vous pouvez prendre quelque minute pour répondre, Fatima si vous m'entendez, xxx, cette xxx partagé, c'est la manière de le dire, finalement c'est la responsabilité des registrent qui seraient dans xxx.

Si vous êtes l'enregistreur, vous devez xxx votre information xxx, la responsabilité partagée, est comme l'enregistreur si nous avons un problème avec lui, nous pouvons faire quelque chose par rapport a cela, et nous serons ici dans un problème, je pense que je n'ai pas de chance, alors je vais xxx ce xxx.

Il y a un certain xxx de responsabilité partagée, c'est de responsabilité majeur est dans l'enregistreur, bon si on pense a certain aspect de xxx, ce que nous voudrions voir c'est ce qui est acceptable pour

---

l'enregistreur, dans le nouvel xxx, mais je voudrais d'étudier la manière dans ICANN a rédiger le xxx, pour le nouveau gTLD.

Le temps devrait être un peu plus court, mais merci nous avons deux minutes deux plus pour cet appel, je voudrais vous informer sur cela, et en même temps je donne la parole a Olivier.

ALAN GREENBERG:

Merci, j'ai une petite question pour vous tous, est ce que vous pouvez me montrer dans le contrat, ou ICANN m'a donné l'autorité, et éliminer un enregistreur qui ne donne pas une information précise, merci, est que quelqu'un veut répondre.

CARLTON SAMUELS:

Je vais répondre, parce que je pense que je ne suis pas une avocate, mais si ce n'est pas une question de xxx spécifique, maintenant je parle de parle en xxx très xxx, si je vois une grande quantité de plaintes, par rapport a une enregistreur xxx, je pense que je pourrais avertir, et cet enregistreur pourrait avoir des problèmes spécifique, et ICANN va envoyer une xxx de xxx, parce que notre xxx des centaines, et des milliers, ou des millions des noms de domaines, ou il y a eu beaucoup d'élimination des noms de domaines, ça ne serait pas raisonnable de demander a ICANN pour envoyer une notification de gestion, je ne serais jamais d'accord avec cela, jamais.

Vous avez trois minutes, je vais demander à Olivier de parler, et de prendre la parole, merci.

ALAN GREENBERG::

Merci Carlton, est ce que vous m'entendez? Bon je pense que c'était un appel très intéressant, je voudrais parler de noms prochains pas, a partir de maintenant il ya quelque aspects le xxx, Carlton c'est que At-large

---

voudrait envoyer quelque chose, on pourrait inclure, il ya xxx qui pourrait contribuer quelque chose, oui je pense que nous vont le faire pour cela.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Carlton, effectivement pour xxx signé le 8 Mars, cela sera la première version, pour participer de la réunion de xxx, c'est une chose qui est immédiate, notre chose dont il faut s'occuper, c'est la question parallèle de la réunion de l'expert pour le service de directoire, il ya beaucoup de membres qui ont été élu, nous avons deux ou trois dans cet appel, je crois que Mickaël devrait dire quelque chose sur cela, j'espère que vous allez faire un xxx sur ce groupe par rapport a cela.

**CARLTON SAMUELS:** Nous avons décidé quel 'information de le groupe xxx, sera inclus dans le Wiki page, nous avons créé le Wiki page, nous espérons cela, et l'idée, il y aura quelque éléments on les fera connaitre dans les groupes de travail, c'est notre obligation de nous assurer que At-large soit bien informé sur les éléments des excuses, une autre chose cet appel était interprété et enregistré, alors nous avons l'enregistrement de cet appel, ici le nous avons le chat qui a beaucoup d'informations très intéressante, tout cela doit être enregistré, je pense que c'est un point très intéressant, Alain vous avez la dernière parole.

**ALAN GREENBERG:** Je voudrais parler sur ce qui il a dit Olivier, dans le début de la conversation, ce que les gens xxx, l'objectif de ce séminaire c'était accompli, parce que il y a eu beaucoup de participants ici, il y aura beaucoup d'activités sur xxx, le groupe de travail de l'expert aura beaucoup d'information de ICANN xxx, de groupe de participants et des individus, il y aura eu plus de xxx, il y a déjà de xxx, ils sont déjà en train de recréer xxx finale, et il faut participer et lire les choses qui vont être

publier, si vous êtes d'accord dites le, si vous n'êtes d'accord dites le, il faudrait avoir de choses plus productives dans le futur, nous avons déjà eu beaucoup de temps pour cette issue, il ne faut pas attendre des années, et des années, il faut participer, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alain, il faut ajouter quelque chose Olivier?, Merci Carlton dix secondes pour dire tout ce qu'il y a des réunions en Beijing, Heidi l'a écrit dans le chat, et le Mercredi dès 15h, il ya beaucoup de personnes participants dans cet appel, et j'espère qu'il y aura la même quantité de participants a Beijing, ou xxx.

CARLTON SAMUELS: Merci Olivier, je comprends que nous avons un groupe de travail ouvert, nous invitons et nous verrons ces informations, tout le monde est bienvenue a participer, merci a tous.

Notre xxx d'ALAC été inclus dans l'ordre du jour, vous verrez ce que nous allons faire c'est important de vous le lisez, je vous encourage a lire les xxx ALAC parce que la plupart de cette xxx sera la, il est 10h40, a Los Angeles, je voudrais remercier tout le monde qui a participer, le personnel, les interprètes, je vous remercie, je n'ai pas vu le Chat room, merci xxx de m'avoir aidé, j'espère de vous voir tous dans le futur, notre séminaire est fini, complété, merci